



Commune de Haute-Amance

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 28 juillet 2025, à 20h00, en mairie de Haute-Amance, à Hortes.

Étaient présents : Jean-Philippe BIANCHI, Christian ANDRÉ, Damien BURÉ, Pierre CHAPUSOT, Martin CEMENT, François DEMONT, Jean-Louis GIRARDOT, Jean-Marie-GUICHARD, Luc HUM-BLOT, Michel MARCHISET, Maryse MOISSON, Gislain PERNOT.

Jean-Jacques TORRECILLA avait donné pouvoir à Gislain PERNOT et Céline MARQUELET à Jean-Philippe BIANCHI.

Validation d'une offre de prêt concernant le financement de la participation de la Commune à la construction du pôle scolaire à Hortes

Comme défini par une délibération antérieure du conseil municipal, la Commune de Haute-Amance participera à hauteur de 1 040 000 € au financement de la construction du groupe scolaire à Hortes. Pour assurer ce financement, il a été décidé de recourir à un emprunt de 1 000 000 d'euros. Plusieurs propositions de prêt étaient à l'étude. Il a été décidé, à l'unanimité, de souscrire un prêt auprès de la Banque Crédit Mutuel, qui proposait le taux le plus avantageux : 3,40 %. Cet emprunt courra sur une durée de 20 ans. Les frais de dossiers s'élèvent à 980 €. Il a été décidé de retenir l'option des échéances dégressives (plus précisément constantes en capital mais dégressives sur les intérêts). Les échéances commenceront donc à 21 000 € pour décroître chaque trimestre et aboutir à un montant de 12 606,25 € pour la dernière. Cette option ramène le coût du crédit à 344 250 € au lieu de 382 324,44 € avec des échéances constantes. Ce sont donc, au final, 38 000 € qui seront économisés.

Le dernier emprunt en cours concernant la salle des fêtes de Montlondon s'éteindra en octobre 2026, ce qui facilitera le remboursement de ce nouvel emprunt.

Mur de soutènement dans la Ruelle Saint-Didier

Suite à un travail cadastral un nouveau bornage de terrains a été réalisé Ruelle Saint-Didier, à Hortes. En effet, la ruelle passait sur un terrain privé. Afin que ces riverains puissent profiter de leur bien, il convient de réaliser un mur de soutènement pour la partie où la ruelle est plus haute que le terrain voisin. A l'inverse, quand le terrain voisin est plus haut que la ruelle, ce sont les propriétaires du terrain qui réaliseront les travaux. Un devis de 5 815,71 € TTC a été validé à l'unanimité. C'est l'entreprise MAGNIER, de Saints-Geosmes, retenue par les propriétaires du terrain pour leurs travaux, qui réalisera les travaux pour la Commune.

Décision modificative n°2 au budget principal

Après l'acquisition de l'ossature d'un chapiteau, payée en Fonctionnement, une bâche a été achetée. Pour réunir ces deux éléments en Investissement et permettre leur entrée dans le patrimoine communal via une fiche inventaire, il était nécessaire de prendre une décision modificative de 200 €.

Par ailleurs, la banque auprès de laquelle sera réalisé l'emprunt pour le groupe scolaire et le Trésor public apprécie la sincérité du budget. C'est pourquoi il a été demandé d'ajouter l'emprunt en section Investissement, en recettes et dépenses. Comme 300 000 € avaient déjà été budgétisés lors du vote du budget principal, il était nécessaire d'ajouter 700 000 € dans cette décision modificative afin de parvenir au montant total de l'emprunt, à savoir 1 000 000 d'euros.

Cette décision modificative a été adoptée à l'unanimité.



Commune de Haute-Amance

Séance du 28 juillet 2025 (suite)

Fixation du mode de calcul du tarif du produit de stockage du centre de stockage de l'Aube

Le Centre de stockage de l'Aube, à Soulaines-Dhuys, accueille des déchets radioactifs de faible activité. L'ANDRA, qui stocke les déchets, paie une redevance au mètre cube. Le mode de calcul va être modifié pour 2026 et les années suivantes. Pour aboutir à un montant de redevance égal au montant versé les années précédentes, à savoir 546 242 € pour la Haute-Marne, le projet proposé par la Préfecture fixe un tarif de 3,3 € / m³.

Le conseil municipal était amené à donner un avis. Ce tarif de 3,3 € % m³ a été validé par 12 voix pour et 2 abstentions.

Subvention à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Haute-Amance / Celsoy

A l'unanimité, il a été décidé l'octroi d'une subvention de 450 € à l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Haute-Amance / Celsoy afin de financer la prestation du DJ qui a assuré la soirée du 13 juillet. Comme chaque année, c'est la Commune qui finance la prestation du DJ et les Pompiers qui financent la prestation de l'orchestre.

Retour en images sur quelques travaux et événements récents



Les nouveaux abris de car ont été installés à Hortes et Rosoy-sur-Amance où la place et le marquage au sol ont aussi été refaits.



Les travaux du nouveau groupe scolaire : la plateforme a été terrassée et la base de vie pour les entreprises a été installée.

Les bords de la Route des Vannes à Montlandon ont été refaits par le Conseil départemental, sur demande de la Commune. Ils avaient été fortement dégradés par l'accroissement du trafic lié à la déviation de la route de Celsoy.



Le clocheton rénové a retrouvé sa place sur le toit du bâtiment de la Mairie à Rosoy-sur-Amance.

L'an passé, Hortes et Troischamps avaient accueilli Ville à Joie, événement festif qui permet de découvrir des associations locales, des institutions, des artisans et surtout de passer un excellent moment en toute convivialité.

Troischamps a de nouveau accueilli Ville à Joie, le vendredi 4 juillet.

Le jeudi 14 août, Ville à Joie sera à Rosoy-sur-Amance et le vendredi 19 septembre, ce sera au tour de Montlandon d'accueillir l'événement.

